



**Approuvé en assemblée générale le : 23 avril 2019
Approuvé au conseil d'établissement le : 24 avril 2019 – CE-18-19-30**

Le projet éducatif

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. But et définition du projet éducatif..... | 3 |
| 2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif..... | 3 |
| 3. Consultations menées lors du projet éducatif..... | 3 |
| 4. Contexte de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais..... | 5 |
| Environnement externe..... | 5 |
| Environnement interne..... | 5 |
| La réussite des élèves..... | 10 |
| 5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements..... | 18 |
| 6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs, cibles et moyens..... | 20 |
| 7. Transmission et diffusion du projet éducatif..... | 23 |
| 8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif..... | 23 |
| 9. Reddition de compte du projet éducatif..... | 23 |
| Annexe I : Principaux encadrements légaux..... | 24 |

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son regard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!* et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école Monseigneur-Gilles-Gervais.

2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Des sondages ont été réalisés auprès des élèves, des parents, du personnel enseignant, personnel de soutien, service de garde, membres du conseil d'établissement et membres de l'OPP (organisme de participation des parents). Toutes les étapes d'élaboration ont été vécues en assemblées générales. Des informations ont été transmises aux membres du conseil d'établissement tout au long du processus.

3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Échéancier des travaux pour le projet éducatif 2017-2018 et 2018-2019 :

| | Date | |
|--|-------------------------|--|
| Assemblée générale | 10 avril 2018 | Présentation du calendrier de travail et introduction au projet éducatif Vidéo de la Politique sur la réussite éducative du MEES. |
| Assemblée générale | 24 avril 2018 | Valeurs, comportements observables |
| Conseil d'établissement | 25 avril 2018 | Présentation du calendrier de travail et introduction au projet éducatif |
| <u>Rencontre du personnel du service de garde et des tes</u> | 1er mai 2018 | Présentation de la démarche du projet éducatif – valeurs, comportements observables, but (mission) et vision. |
| <u>Assemblée générale</u> | 1er Mai 2018 | <u>Trouver notre but (mission)</u> |
| <u>Conseil d'établissement</u> | 4 juin 2018 | Valeurs, comportements observables, but (mission) et |
| <u>Assemblée générale</u> | 5 juin 2018 | <u>Trouver notre vision</u> |
| <u>Conseil d'établissement</u> | 6 juin 2018 | La vision a été envoyée par courriel aux membres du CE après la rencontre du 5 juin. |
| Journée thématique | 19 et 20 septembre 2018 | Accompagnement de François Massé |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 16 octobre 2018 | Présentation des étapes du projet éducatif 2019-2022 |
| CCG | 24 octobre 2018 | Journée thématique des projets éducatifs |
| CCG | 8 novembre 2018 | Accompagnement des projets éducatifs |
| Conseil | Lundi 19 novembre 2018 | Résolution pour amorcer la démarche du projet |

| | | |
|--|---|---|
| d'établissement | | éducatif + Présentation des étapes du projet éducatif 2019-2022 |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 27 novembre 2018 | Présentation du calendrier modifié + présentation de la synthèse du PEVR |
| <p>Entre le 19 novembre et le 30 novembre, passation des sondages pour le personnel, les élèves et les parents afin d'avoir un portrait plus juste du milieu. 301 parents ont répondu au sondage... l'objectif était de 250 répondants Collaboration enseignants et soutien – 42 réponses Personnel face à la gestion - 42 réponses Enfants – 3^e à 6^e année : 245 élèves</p> | | |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 18 décembre 2018 | Retour sur la consultation partie 1-2-3 et 4 Activité du schéma troué entre le PEVR et le PÉ Présentation contexte externe 1 ^{re} partie |
| Journée thématique | 23 janvier 2019 | Accompagnement de François Massé |
| <u>Assemblée générale</u> | Lundi le 18 février 2019 | Exercice de la Matrice p.m. pédagogique enjeux |
| Conseil d'établissement | Mercredi 20 février 2019 | Retour sur la consultation partie 1-2-3 et amorce de 4 |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 26 février 2019 | Travail sur les : enjeux, |
| Journée thématique | Ajout thématique CCG 12 mars 2019 | Projet éducatif |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 26 mars 2019 | Amorce du travail sur les : orientations, objectifs, indicateurs et cibles |
| Journée thématique | 27 mars 2019 | Reprise accompagnement François Massé (remise du 24 janvier) |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 9 avril 2019 | Poursuite des travaux sur les : orientations, objectifs, indicateurs et cibles |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 23 avril 2019 | Poursuite des travaux sur les : orientations, objectifs, indicateurs et cibles |
| Conseil d'établissement | Mardi 24 avril 2019 | Présentation du travail fait avec l'équipe sur les : enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles. |
| Remise à la direction générale | Entre le 1 ^{er} avril et le 1 ^{er} mai 2019 | Projet éducatif prêt à être soumis pour approbation |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 14 mai 2019 | |
| Conseil d'établissement | Mardi 28 mai 2019 | Projet éducatif prêt à être soumis pour approbation au CE |
| <u>Assemblée générale</u> | Mardi 11 juin 2019 | |
| Conseil d'établissement | Mardi 18 juin 2019 | |

4. Contexte de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais



Environnement externe

L'école Monseigneur-Gilles-Gervais est située à St-Bruno-de-Montarville, une municipalité de 27 140 habitants. Le bassin des élèves qui la compose est constitué du quartier Industriel, Centre-Ville sud, Sud 116 et une partie du secteur des Femmes. La grande majorité des élèves sont transportés, seuls les élèves provenant du quartier centre-ville sud sont marcheurs. Le revenu moyen des ménages de la municipalité est de 152 661 \$ par année.

Le secteur centre-ville sud est constitué à 25,7% de locataires. De plus, l'indice de défavorisation sociale (recensement de 2011) de ce quartier est moyen. Le recensement de 2016 mentionne également que la proportion de la population n'ayant aucun certificat ou diplôme est plus élevée pour ce quartier (9,9%). Par contre, ce taux reste inférieur au taux de non diplomation de la province du Québec qui est de 15%. La proportion des familles monoparentales est plus importante dans le quartier centre-ville sud 34,6 % comparativement à 10,6 % pour le quartier des femmes, 11,8% pour le quartier sud 116 et 21,1 % pour le quartier industriel.

Voici le tableau des données recensées sur le site : [IDC \(indicateur de développement des communautés\)](#).

| QUARTIERS | LOCATAIRES | Indice de défavorisation 2011 | IMSE | Proportion sans diplôme | Monoparental |
|------------------|------------|-------------------------------|------|-------------------------|--------------|
| Gervais | | | I | | |
| Industriel | 1.8% | Plus favorable | | 2,7% | 21,1% |
| Centre-ville sud | 25.7% | Moyen | | 9,9% | 34,6% |
| Sud 116 | 1.6% | Plus favorable | | 6,5% | 11,8% |
| Des femmes | 1.6% | Plus favorable | | 3,4% | 10,6% |

IMSE = indice de milieu socio-économique

L'école travaille en partenariat avec le CSSS, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de la santé publique. Un partenariat entre les écoles des villes de St-Bruno, de St-Basile et des milieux de garde de ces deux municipalités existe afin de favoriser une première transition harmonieuse. Le programme Ribambelle est à l'origine de ce partenariat. L'école a également développé un partenariat avec la paroisse de St-Bruno pour répondre à des besoins ponctuels de certaines familles.

Environnement interne

| | |
|----------------------------|--|
| Nombre d'élèves : | 519 |
| Rang décile IMSE : | I |
| Nombre d'employés : | 65 |
| Services offerts : | <ul style="list-style-type: none">— Groupes d'enseignement régulier du préscolaire à la 6^e année— Service de garde |

Un sondage complété par les parents, les employés et des élèves de l'école à l'automne 2017, dans le cadre du *Plan d'engagement vers la réussite*, a permis de documenter pour chaque établissement la perception des employés, des élèves et des parents notamment au regard de la communication école-famille et du climat sain, stimulant et sécuritaire.

Un deuxième sondage a été effectué en décembre 2018, auprès des parents, des élèves et du personnel afin de recueillir des données plus spécifiques et ainsi permettre une analyse de notre milieu plus approfondie.

Synthèse communication

- La communication école-famille est considérée très importante par les parents et les employés.
- La satisfaction des parents quant à la communication sur les comportements de leur enfant est inférieure à celle des parents de la CSP.

Communication école-famille

Le niveau de satisfaction des parents relativement à la communication école-famille est élevé comparativement à l'ensemble des résultats pour les parents de la CSP. Les parents jugent :

| | école | CSP |
|---|---------------------|---------------------|
| qu'il est facile de communiquer avec les enseignants de leur enfant | (8,95) ¹ | (8,78) ¹ |
| qu'ils sont bien informés de la progression des apprentissages de leur enfant | (8,95) ¹ | (8,28) ¹ |
| qu'ils sont bien informés de son comportement | (8,19) ² | (8,41) ¹ |

Le niveau de satisfaction des parents pour deux des trois aspects est supérieur à l'ensemble des écoles de la CSP.

Un écart positif dans le sondage des parents pour l'école (8,19)² et l'ensemble des écoles de la CSP (7,80)² est observé pour l'appréciation globale de la collaboration école-famille.

Le sondage réalisé met nettement en lumière la très grande importance accordée tant par les parents que les employés de l'école à la qualité de la communication école-famille (employé-cotes de 8,91 à 9,26 et parents-cotes de 8,59 à 9,67).

| | école | CSP |
|---|---------------------------|---------------------------|
| L'engagement des parents auprès de leur enfant est tributaire de l'information qu'ils possèdent sur le vécu scolaire de leur enfant. | (8,57) ² | (8,71) ² |
| Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) à mon école, le personnel adopte généralement des attitudes positives envers les parents. | (9,13) ² | (8,96) ² |
| Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) à mon école, le personnel développe et entretient des relations de collaboration avec les parents. | (9,18) ² | (8,79) ² |
| Mon école informe régulièrement les parents de la progression de l'apprentissage. | (8,26)² | (8,55)² |
| Mon école informe régulièrement les parents des difficultés d'apprentissage dans chacune des disciplines. | (8,65) ² | (8,33) ² |
| Mon école informe spécifiquement les parents des difficultés de relations interpersonnelles de leur enfant. | (8,14)² | (8,00)² |
| Mon école informe spécifiquement les parents des réussites scolaires de leur enfant, notamment lorsque ces réussites constituent initialement un défi pour l'élève. | (8,35)² | (8,13)² |
| L'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant. | (9,26) ² | (9,45) ² |

Synthèse

La perception des employés concernant l'information transmise aux parents sur la progression des apprentissages est plus faible que l'ensemble des employés de la CSP.

Même si la majorité des items sont plus élevés pour les employés de l'école que l'ensemble des employés de la CSP, les éléments les plus faibles sont :

- Mon école informe spécifiquement les parents des difficultés de relations interpersonnelles de leur enfant. (8,14)
- Mon école informe régulièrement les parents de la progression de l'apprentissage. (8,26)
- Mon école informe spécifiquement les parents des réussites scolaires de leur enfant, notamment lorsque ces réussites constituent initialement un défi pour l'élève. (8,35)

Les perceptions des employés de l'école aux questions relatives à la communication école-famille sont généralement plus élevées que les perceptions de l'ensemble des employés des écoles de la CSP.

De plus, dans le sondage effectué par l'école à l'automne 2018, il en ressort les taux de satisfaction suivants pour les parents sur le thème de la communication famille-école :

Synthèse climat

- La perception des parents quant au sentiment de sécurité est plus élevée que l'ensemble des parents de la CSP. Il est également plus élevé que la perception des enfants.
- Les éléments les plus faibles sont les suivants :
 - La perception des élèves sur l'efficacité des mesures mises en place pour contrer la violence est faible (7,41) et l'intimidation (7,51)
 - Il en va de même pour les employés.
 - Ces résultats sont plus faibles que pour l'ensemble des élèves de la CSP.
- Le personnel se sent plus en sécurité que les élèves.
- Les résultats les plus élevés pour les enfants concernent :
 - La perception des élèves sur les attentes de l'école à leur égard (9,18).
 - Je suis fière de mon école (9,06).
 - L'environnement est stimulant et accueillant (9,02).

| informations | école | |
|---|---------------------------|--|
| Il existe des mécanismes visant à s'assurer que les parents comprennent sans difficulté l'information, les règles et les procédures de l'école. | (9,27) ³ | |
| De l'information est transmise aux parents sur les moyens prévus de communication et leur fréquence. | (9,53) ³ | |
| De l'information est transmise aux parents sur les décisions et actions du CE. | (8,07)³ | |
| Des moyens sont mis en place et utilisés par les parents pour transmettre leur avis. | (8,70) ³ | |
| Des moyens sont mis en place pour faciliter la participation des parents aux activités de l'école. | (9,50) ³ | |
| Des moyens sont mis en place pour soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle. | (8,90) ³ | |
| Les parents sont encouragés par l'école à faire part des situations particulières vécues par leur enfant et susceptibles de l'affecter (ex. séparation, décès). | (8,77) ³ | |

Synthèse informations

- Le résultat le plus faible dans ce sondage concerne l'information transmise sur les décisions et les actions du conseil d'établissement.

Les employés ont également mentionné (9,26) que l'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant et que l'engagement des parents auprès de leur enfant est tributaire de l'implication qu'ils possèdent sur son vécu scolaire (8,57).

Climat sain, stimulant et sécuritaire

Ces mêmes sondages ont également permis de connaître la perception des employés, des élèves et des parents en ce qui a trait au sentiment de sécurité.

| | enfants | parents | employés | CSP |
|--|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|----------------------------------|
| perception générale du sentiment de sécurité | (8,16) | (9,6) | (9,00) | (8,84) |
| efficacité des moyens mis en place pour prévenir et arrêter la violence et l'intimidation | (7,41 et <u>7,51</u>) | | (7,50 et <u>7,78</u>) | (7,67 et <u>7,66</u>) |
| relations entre les élèves | (8,02) | | | (7,69) |
| relations avec le personnel | (8,32) | | | (7,83) |
| La perception des élèves sur les attentes de l'école à leur égard | (9,18) | | | (8,56) |
| leur perception que tout le personnel de l'école souhaite leur réussite | (8,35) | | | (7,99) |
| L'environnement est stimulant et | (9,02) | | | (7,36) |

| | | | | |
|---------------------------|--------|--------|--|--|
| accueillant | | | | |
| Je suis fier de mon école | (9,06) | (8,55) | | |

La perception des parents (9,6) est plus élevée que la perception des parents pour l'ensemble des écoles (8,84) en ce qui a trait à la perception générale du sentiment de sécurité. Par contre, cette perception diffère un peu de celle des élèves (8,16) de leur sentiment de sécurité à différents endroits de leur vie à l'école.

La perception des élèves est cependant plus faible en ce qui a trait à l'efficacité des moyens mis en place pour prévenir et arrêter la violence et l'intimidation (7,41 et 7,51) et est en-deçà de l'appréciation des élèves de l'ensemble des écoles (7,67 et 7,66). Par contre, l'appréciation des élèves quant à la qualité des relations (relations chaleureuses et amicales) est plus élevée à l'école : relations entre les élèves (8,02), relations avec le personnel (8,32) comparativement à (7,69) et (7,83) pour les élèves de l'ensemble de la CS.

Si nous comparons la perception des élèves (7,41 et 7,51) sur l'efficacité des mesures mises en place pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation à la perception des employés, nous constatons que les résultats sont pratiquement égaux (7,50). Par contre, la perception générale du sentiment de sécurité des employés (9,00) est supérieure à celle des élèves (8,16).

Les élèves perçoivent que l'environnement est stimulant et accueillant (9,02), et ce, avec plus d'un point d'écart que la perception des élèves de l'ensemble des écoles (7,36). La cote de (9,06) à la question « Je suis fier de mon école », pour les enfants dans le sondage est plus élevée que celle des parents de l'ensemble des écoles (8,55).

Synthèse service de garde

•Les élèves souhaiteraient avoir plus d'activités physiques et d'animations au service de garde dans 25% des commentaires obtenus.

•Les élèves se sentent en sécurité dans une proportion de 99,6% au service de garde.

•La plus grande majorité des parents sont plutôt d'accord avec l'énoncé que les activités sont variées et stimulantes pour leur enfant au service de garde.

À la question : Le service de garde est un milieu où je me sens heureux, heureuse, voici les réponses des élèves au sondage maison fait à l'automne 2018 :

| | enfants |
|-------------------------|---------|
| Totalement d'accord | 15% |
| Plutôt d'accord | 34% |
| Plutôt en désaccord | 28,5% |
| Totalement en désaccord | 22% |

Pour nous permettre de faire une lecture plus précise de ces résultats, nous sommes allées voir les commentaires des élèves. Dans 25% des réponses, les élèves ont mentionné comme amélioration souhaitée vouloir plus d'activités physiques ou avoir plus d'animations au service de garde. De plus, sans que cet élément soit un enjeu majeur, il a été mentionné par 10% des élèves que les interventions pourraient être plus souples de la part des éducatrices. Par contre, 99,6% des élèves se sentent en sécurité au service de garde.

À la question : Le service de garde propose des activités variées et stimulantes pour votre enfant, voici les réponses des parents au sondage maison fait à l'automne 2018 :

| | enfants |
|-------------------------|---------|
| Totalement d'accord | 29,90% |
| Plutôt d'accord | 53,49% |
| Plutôt en désaccord | 14,29% |
| Totalement en désaccord | 2,33% |

Synthèse Équipe-école

- Les employés ont une perception positive de la collaboration et du développement professionnel.
- Les employés perçoivent qu'ils n'ont pas assez de temps de rencontres dans les heures régulières de travail.
- Les employés pensent que la collaboration entre les différents acteurs et leurs propres pratiques peuvent être améliorées.
- Les enseignants perçoivent que les compétences de l'équipe ne sont pas utilisées à leur plein potentiel.
- Les enseignants nomment qu'il n'y a pas de temps dégagé pour permettre des échanges avec le personnel des services éducatifs et/ou du personnel de soutien.

Équipe-école : développement professionnel et partage des meilleures pratiques

Les employés de l'école ont à cœur la volonté de collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement les objectifs du projet éducatif, notamment par le partage des meilleures pratiques. D'ailleurs, les employés croient qu'ils travaillent dans une équipe qui collabore (9,57³) et tous (10,00³) croient que la collaboration a une incidence sur la réussite des élèves. Les employés jugent d'ailleurs que le partage de l'expertise entre collègues contribue à leur propre développement, à leur apprentissage (9,58), comparativement à 9,02 pour tous les employés de la CS. Par contre, les employés ne sentent pas que les compétences de l'équipe sont utilisées à leur plein potentiel (7,46, école 7,34 pour la CS). Les employés perçoivent qu'ils n'ont pas assez de temps pour se rencontrer avec leurs collègues dans les heures régulières de travail (5,75). Ce taux est d'ailleurs beaucoup plus bas que celui de la CS (7,13). Dans le même ordre d'idée, les enseignants nomment qu'il n'y a pas de temps dégagé pour permettre des échanges avec le personnel des services éducatifs et/ou du personnel de soutien en service direct aux élèves (5,17). Cette tendance est aussi présente à la CS (5,48). Concernant la formation continue, les employés nomment l'importance qu'ils accordent à celle-ci qui doit être appuyée sur les meilleures pratiques (9,36).

La réussite des élèves à l'école

1^{ère} année : compétence lire

| Proportion d'élèves de 1 ^{ère} année en échec et à risque en français (0% à 69% lire) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 10,3% | 3/29 | 11,3% | 170/1508 | 16,2% | 6/37 | 10,9% | 167/1529 | 8,9% | 4/45 | 11,6% | 174/1496 |
| Garçons | 0% | 0/37 | 14,5% | 235/1623 | 10,2% | 5/49 | 16,1% | 246/1532 | 12,5% | 5/40 | 14,3% | 228/1600 |
| Écart/total | -10,3% | 3/66 | 3,2% | 405/3131 | -6% | 11/86 | 5,1% | 413/3061 | 3,6% | 9/85 | 2,6% | 402/3096 |

- Les garçons sont sous-représentés dans les élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 % en 15-16 et 16-17.
- L'écart diminue de façon régulière durant les trois années d'observation pour terminer positif en 17-18 au détriment des garçons.
- Les écarts sont inférieurs à ceux de l'ensemble des élèves de la CSP pour la compétence Lire en 15-16 et en 16-17.
- La situation s'est renversée en 17-18 alors que la proportion de garçon est devenue plus importante que celle des filles.

Pour l'année 2008-2009 l'écart entre les garçons et les filles se situait à 13,3% à la CSP. Le pourcentage d'élèves se situant sous le seuil de 70% des trois dernières années fait ressortir l'avantage des garçons dans les deux premières années de notre observation soit 15-16 et 16-17. Le pourcentage de filles se situant en deçà du seuil de 70% en lecture était plus élevé dans cette même période. Nous pouvons observer la baisse de cet écart les deux premières années et le voir devenir positif en 17-18 (au détriment des garçons). Rappelons que l'objectif est d'avoir un écart (garçons-fille) de 6,5% maximum pour 2022. Cet écart fluctue depuis les 3 dernières années en partant de - 10,3 % et en terminant à 3,6% en faveur des filles pour la compétence Lire. Pour l'ensemble des élèves de la CSP, cet écart est relativement stable, autour de 3 % et toujours à l'avantage des filles.

Cependant, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec pour la compétence Lire varie entre 0% et 12,5 % pour les années 2015-2016 à 2017-2018. La proportion de filles pour ces trois mêmes années varie entre 10,3 % et 16,2 %. Ces proportions sont inférieures à celles observées pour l'ensemble de la CSP pour la même période chez les garçons (14,3% à 16,1 %) et avec une fluctuation plus grande à celles observées chez les filles (10,9 % à 11,6 %).

Lorsque nous faisons la comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP (garçons-filles), les résultats de nos élèves sont inférieurs aux résultats de la CSP pour les 3 années : lecture 15-16 école $3/66 = 4,54\%$ CSP **12,93%** et 15-16 - 11/86 = **12,79%** CSP **13,49%** en 16-17 et 9/85 = **10,58%** CSP **12,98%** en 17-18.

***Pour calculer le résultat en pourcentage des élèves de la CSP, le nombre total d'élèves se retrouvant dans la zone 0% à 69% a été mis sur 100.**

- Pour la première fois en 17-18, l'écart était plus élevé pour nos élèves en comparaison à l'ensemble des élèves de la CSP.
- Pour la lecture en 1^{re} année, la proportion des élèves qui se situent dans la zone 0% à 69% est en deçà de l'ensemble des élèves de la CSP.

1^{re} année : compétence Écrire

• La proportion de garçons et de filles dont la réussite est à risque ou en échec est un peu plus importante pour la compétence Écrire que pour la compétence Lire.

• L'écart entre les garçons et les filles est à l'avantage des filles en 16-17 et il augmente en 17-18 en atteignant pratiquement la cible maximale fixée pour 2022.

| Proportion d'élèves de 1 ^{ère} année en échec et à risque en français (0% à 69% écrire) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 10,3% | 3/29 | 12% | 181/1508 | 13,5% | 5/37 | 13,4% | 204/1528 | 11,1% | 5/45 | 13,6% | 204/1495 |
| Garçons | 2,7% | 1/37 | 19,2% | 311/1623 | 16,3% | 8/49 | 21,8% | 333/1531 | 17,5% | 7/40 | 19,5% | 311/1598 |
| Écart/total | -7,6% | 4/66 | 7,2% | 492/3131 | 2,8% | 13/86 | 8,4% | 537/3059 | 6,4% | 12/85 | 5,8% | 515/3093 |

La proportion de garçons et de filles dont la réussite est à risque ou en échec est plus importante pour la compétence Écrire que pour la compétence Lire pour ces trois mêmes années : filles et garçons Lire (3/66 et 15-16, 11/86 en 16-17 et 9/85 en 17-18) Écrire (4/66 en 15-16, 13/86 en 16-17 et 12 /85 en 17-18). Lorsque nous faisons la comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP (garçons-filles), les résultats de nos élèves sont inférieurs aux résultats de la CSP pour les 3 années : écriture en 15-16, 4/66= 6,1% **CSP 15,71%**, en 16-17 13/86 =15,11% **CSP 17,55%** et en 17-18 12 /85= 14,12% **CSP 16,65%**

***Pour calculer le résultat en pourcentage des élèves de la CSP, le nombre total d'élèves se retrouvant dans la zone 0% à 69% a été mis sur 100.**

2^e année : compétence Lire

La proportion des garçons qui se situe dans l'intervalle (0% à 69%) est en progression depuis les 3 dernières années.

L'écart entre les filles et les garçons se situe en deçà de l'écart de la CSP pour les 3 années concernées et est en dessous de la cible fixée pour 2022.

| Proportion d'élèves de 2 ^e année en échec et à risque en français (0% à 69% lire) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 10,3% | 3/29 | 8,2% | 124/1517 | 3,2% | 1/31 | 10,1% | 154/1519 | 11,1% | 4/36 | 11,4% | 177/1553 |
| Garçons | 5,4% | 2/37 | 13,1% | 211/1609 | 8,1% | 3/37 | 16,9% | 273/1617 | 11,1% | 5/45 | 17,7% | 270/1526 |
| Écart/total | -4,9% | 5/66 | 4,9% | 335/3126 | 4,9% | 4/68 | 6,7% | 427/3136 | 0% | 9/81 | 6,3% | 447/3079 |

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 5,4 % et 11,1 % et se retrouve en progression depuis les 3 dernières années. La proportion des filles quant à elle varie entre 3,2 % et 11,1 % et fluctue beaucoup d'une année à l'autre. L'écart était favorable pour les garçons en 15-16, puis est devenu à l'avantage des filles en 16-17. On constate qu'en 17-18, l'écart entre les garçons et les filles est devenu nul. Dans les trois années, les écarts sont inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de la CSP.

Français 2^e année
Écrire

2^e année : compétence Écrire

| Proportion d'élèves de 2 ^e année en échec et à risque en français (0% à 69% écrire) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 17,2% | 5/29 | 11,3% | 171/1517 | 16,1% | 5/31 | 12,2% | 186/1519 | 13,9% | 5/36 | 12,7% | 198/1553 |
| Garçons | 13,5% | 5/37 | 19,3% | 311/1608 | 13,5% | 5/37 | 21,7% | 352/1619 | 13,3% | 6/45 | 22,6% | 345/1525 |
| Écart/total | -3,7% | 10/66 | 8,1% | 482/3125 | -2,6% | 10/68 | 9,5% | 538/3138 | -0,6% | 11/81 | 9,9% | 543/3078 |

- Les écarts entre les garçons et les filles sont beaucoup plus faibles que ceux observés pour l'ensemble des élèves de la CSP.

- On note cependant que l'écart tend à diminuer au fil des ans.

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 13,3 % et 13,5% pour les années 2015-2016 à 2017-2018 et reste stable. Pour la même période, celle des filles varie entre 13,9 % et 17,2% en s'améliorant année après année. Les écarts de réussite entre les garçons et les filles sont beaucoup plus faibles que ceux observés pour l'ensemble des élèves de la CSP. On note cependant que l'écart tend à diminuer au fil des ans.

La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec pour l'ensemble de la CSP varie entre 19,3 % et 22,6 % tandis que celle des filles varie entre 11,3 % et 12,7 %.

Français 3^e année
Lire

3^e année : compétence Lire

| Proportion d'élèves de 3 ^e année en échec et à risque en français (0% à 69% lire) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 3,4% | 1/29 | 13% | 188/1444 | 11,8% | 4/34 | 12,7% | 195/1540 | 0% | 0/33 | 12,1% | 186/1537 |
| Garçons | 21,6% | 8/37 | 23,2% | 339/1464 | 28,2% | 11/39 | 20,5% | 329/1604 | 2,8% | 1/36 | 22,5% | 362/1610 |
| Écart/total | 18,2% | 9/66 | 10,1% | 527/2908 | 16,4% | 15/73 | 7,8% | 524/3144 | 2,8% | 1/69 | 10,4% | 548/3147 |

- Les proportions des filles et des garçons dont les résultats sont inférieurs à 70% sont plus élevées en 15-16, 16-17 et deviennent plus faibles en 17-18.

- L'écart entre les filles et les garçons pour les années 15-16 et 16-17 dépassait les résultats de la CSP de plus de 8,1% en 15-16 et 8,6% en 16-17. Cet écart est devenu moindre en 17-18 de 7,6%.

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie de 2,8 % et 28,2 % et celle des filles varie entre 0 % et 11,8 %. Les écarts ont été favorables aux filles en 15-16 et 16-17. En 17-18, ils sont devenus pratiquement nuls.

L'écart entre les garçons et les filles était beaucoup plus élevé pour les années 15-16 et 16-17 et dépassait largement l'écart des élèves de la CSP. En 17-18, cet écart a été diminué de beaucoup et est même descendu sous le résultat de la cible visée pour 2022. Les garçons sont surreprésentés dans les élèves dont les résultats sont inférieurs à 70% pour les années 15-16 et 16-17.

- Les garçons sont surreprésentés en 15-16 et 16-17 dans la zone de 0% à 69%. Le pourcentage de garçons descend de façon importante depuis les 3 dernières années. Du côté des filles, le taux est relativement stable.

- L'écart entre les filles et les garçons descend rapidement dans notre collecte de données pour atteindre un résultat inférieur à la cible attendue pour 2022 de 6,5%.

3^e année : compétence Écrire

| Proportion d'élèves de 3 ^e année en échec et à risque en français (0% à 69% écrire) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------|--------|---------------|----------|-----------------|--------|---------------|----------|-----------------|--------|---------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 3,4% | 1/29 | 13,4% | 194/1314 | 5,9% | 2/34 | 12,7% | 195/1540 | 3,1% | 1/33 | 14,2% | 219/1537 |
| Garçons | 21,6% | 8/37 | 25,4% | 372/1123 | 15,4% | 6/39 | 24,3% | 390/1604 | 5,6% | 2/36 | 26,8% | 431/1610 |
| Écart/total | 18,2% | 9/66 | 12,0% | 566/2437 | 9,5% | 8/73 | 11,7% | 585/3144 | 2,5% | 3/69 | 12,5% | 650/3147 |

En 3^e année, pour les années 2015-2016 à 2017-2018, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec se situe entre 5,6 % et 21,6 %. Chez les filles, elle varie entre 3,1 % et 5,9 %. En comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP, les écarts entre les garçons et les filles sont plus importants. La proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec se situe entre 24,3 % et 26,8 %. Chez les filles, cette proportion se situe entre 12,7 % et 14,2 %.

Mathématique 2^e raisonner

- Les filles sont surreprésentées pour les années 15-16 et 16-17 dans les élèves dont les résultats sont inférieurs à 70 %.
- L'écart entre les filles et les garçons pour notre école est inférieur à celui qui est observé pour les mêmes années pour les élèves de la CSP. L'écart reste en deçà de la cible qui est visée de 6,5% maximum pour 2022.

2^e année : compétence Raisonner

| Proportion d'élèves de 2 ^e année en échec et à risque en mathématique (0% à 69% raisonner) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|---|-----------------|--------|---------------|----------|-----------------|--------|---------------|----------|-----------------|--------|---------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 13,8% | 4/29 | 11,5% | 174/1518 | 16,1% | 5/31 | 11,5% | 175/1519 | 5,6% | 2/36 | 10,7% | 166/1555 |
| Garçons | 5,4% | 2/37 | 8,7% | 140/1611 | 5,4% | 2/37 | 9,4% | 152/1624 | 2,2% | 1/45 | 10,7% | 163/1529 |
| Écart/total | -6,8% | 6/66 | -2,8% | 314/3129 | -10,7% | 7/68 | -2,2% | 327/3143 | -3,3% | 3/81 | 0% | 329/3084 |

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 2,2 % et 5,4 % pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Celle des filles varie entre 5,6 % à 16,1 %. Les écarts entre les garçons et les filles sont favorables aux garçons durant les trois ans de notre portrait. Ces écarts favorables aux garçons sont également observés pour l'ensemble des élèves de la CSP en 2015-2016 et 2016-2017 (aucun écart en 2017-2018 pour l'ensemble des élèves de la CSP).

3^e année : compétence Raisonner

- La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec est plus élevée en 15-16 et en 16-17 que pour l'ensemble des élèves de la CSP.

- Par contre, cet écart devient inférieur à l'écart observé pour la CSP en 17-18.

| Proportion d'élèves de 3 ^e année en échec et à risque en mathématique (0% à 69% raisonner) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|---|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 0% | 0/29 | 13,2% | 191/1314 | 5,9% | 2/34 | 13,9% | 214/1539 | 9,1% | 3/33 | 13,9% | 213/1537 |
| Garçons | 10,8% | 4/37 | 14,3% | 210/1123 | 20,5% | 8/39 | 11,4% | 183/1611 | 2,8% | 1/36 | 13,2% | 213/1614 |
| Écart/total | 10,8% | 4/66 | 1,1% | 401/2437 | 14,6% | 10/73 | -2,5% | 397/3150 | -6,3% | 4/69 | -0,7% | 426/3151 |

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec est plus élevée en 15-16 et en 16-17 que pour l'ensemble des élèves de la CSP. Par contre, une augmentation majeure de l'écart à l'avantage des garçons se produit en 17-18. L'écart devient inférieur à l'écart observé pour la CSP.

2^e année : compétence Résoudre

- L'écart est favorable aux garçons pour les années 2015-2016 à 2017-2018.
- Cet écart diminue au fil des 3 années mais se situe toujours sous les seuils de la CSP.

| Proportion d'élèves de 2 ^e année en échec et à risque en mathématique (0% à 69% résoudre) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 21,6% | 8/29 | 21,1% | 320/1517 | 25,8% | 8/31 | 17,8% | 270/1517 | 16,7% | 6/36 | 17,7% | 276/1555 |
| Garçons | 10,8% | 4/37 | 18,4% | 296/1607 | 16,2% | 6/37 | 17,1% | 278/1624 | 11,1% | 5/45 | 18,3% | 279/1525 |
| Écart/total | -16,8% | 12/66 | -2,7% | 616/3124 | -9,6% | 14/68 | -0,7% | 548/3141 | -5,6% | 11/81 | 0,6% | 555/3080 |

En 2^e année, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 10,8 % et 16,2% pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Celle des filles varie entre 16,7 % et 25,8 % pour la même période. En comparaison de l'ensemble des élèves de la commission scolaire, la proportion des garçons et des filles de l'école dont la réussite est à risque ou en échec a tendance à être inférieure (filles CSP : 17,7 % à 21,1 %; garçons CSP : 17,1 % à 18,4 %). Il n'y a cependant aucun écart significatif entre les garçons et les filles pour l'ensemble des écoles de la CSP tandis que pour l'école, l'écart est favorable aux garçons pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Cet écart diminue au fil des 3 années mais se situe toujours sous les seuils de la CSP.

3^e année : compétence Résoudre

| Proportion d'élèves de 3 ^e année en échec et à risque en mathématique (0% à 69% résoudre) Bulletin de juin (CIBLE DE 6,5% MAXIMUM POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|--------------------|--------|------------------|----------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | Nombre |
| Filles | 10,3% | 3/29 | 20,2% | 292/1443 | 5,9% | 2/34 | 21,4% | 329/1536 | 6,1% | 2/33 | 19,1% | 294/1537 |
| Garçons | 16,2% | 6/37 | 23,6% | 344/1460 | 10,3% | 4/39 | 20,9% | 337/1611 | 8,3% | 3/36 | 20,3% | 326/1608 |
| Écart/total | 5,9% | 9/66 | 3,3% | 636/2903 | 4,4% | 6/73 | -0,5% | 666/3147 | 2,3% | 5/69 | 1,1% | 620/3145 |

En 3^e année, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 8,3 % et 16,2 %. Celle des filles varie entre 5,9 % et 10,3 % pour la même période, soit pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Ces résultats sont inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de la commission scolaire tant pour les garçons que les filles. Nous pouvons également constater que l'écart entre les filles et les garçons tout en restant à l'avantage des filles, tend à diminuer année après année pour les 3 ans. Les résultats des 3 dernières années restent sous la cible fixée pour 2022 (6,5% maximum).

- Ces résultats sont inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de la commission scolaire tant pour les garçons que les filles.
- L'écart entre les filles et les garçons tout en restant à l'avantage des filles, tend à diminuer année après année pour les 3 ans.
- Les résultats des 3 dernières années restent sous la cible fixée pour 2022.

4^e année : compétence Écrire

| Résultats des élèves de 4 ^e année en échec et à risque en français (0% à 69% écriture) Épreuve MEES (CIBLE TAUX DE RÉUSSITE DE 95% POUR 2022) | | | | | | | | | | | | |
|---|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite |
| Filles | 84,6% | 95,2% | 80,2% | 94,8% | 86,6% | 100% | 81,6% | 95,6% | 76,8% | 88,6% | 80,7% | 95,6% |
| Garçons | 77,5% | 86,5% | 73,4% | 87,6% | 76,8% | 91,7% | 75,0% | 91,2% | 75,9% | 100% | 74,6% | 91,3% |
| Moyenne générale | 81,3% | 91,1% | 76,9% | 91,3% | 81,2% | 95,4% | 78,3% | 93,4% | 76,3% | 94,9% | 77,5% | 93,4% |

Le taux de réussite à l'épreuve du MEES 4^e année est un peu plus faible que les résultats de la CSP en 15-16. Le taux est plus élevé en 16-17 et dépasse de 0,4% la cible attendue pour 2022 et de 2% les résultats de la CSP. L'écart entre les résultats des garçons et des filles est à l'avantage de ces dernières en 15-16 et 16-17. Cet avantage est devenu à l'avantage des garçons en 17-18. Le taux de réussite descend légèrement sous la cible de 95% en 17-18.

- L'écart entre les résultats des garçons et des filles est à l'avantage de ces dernières en 15-16 et 16-17. Cet écart est devenu à l'avantage des garçons en 17-18.

6^e année : compétence Écrire

- Le résultat moyen des élèves à l'épreuve unique de français volet écriture de 6^e année pour les années 2015-2016 et 2016-2017 est plus élevé que les résultats de la CSP.
- En 2017-2018, les résultats moyens ont baissé un peu en deçà des résultats de la CSP pour les filles.

| Résultats des élèves de 6 ^e année en échec et à risque en français (0% à 69% écriture) Épreuve MEES (pas ciblé dans le PEVR) | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite |
| Filles | 83,0% | 100% | 80,4% | 95,5% | 85,1% | 100% | 82,9% | 97,9% | 80,9% | 87,5% | 81,5% | 95,4% |
| Garçons | 79,9% | 96,8% | 74,9% | 91,0% | 78,8% | 96,2% | 76,5% | 93,7% | 75,2% | 97,3% | 74,7% | 89,9% |
| Moyenne générale | 81,8% | 98,8% | 77,5% | 93,1% | 82,6% | 98,5% | 79,7% | 95,8% | 78,2% | 92,2% | 78,2% | 92,7% |

Le résultat moyen des élèves à l'épreuve unique de français volet écriture de 6^e année pour les années 2015-2016 et 2016-2017 est plus élevé que les résultats de la CSP. En 2017-2018, les résultats moyens ont baissé un peu en deçà des résultats de la CSP pour les filles. L'écart entre les garçons et les filles pour le résultat moyen est toujours à l'avantage des filles. En 2017-2018, le taux de réussite devient à l'avantage des garçons.

6^e année : compétences Raisonner

- Le résultat moyen des élèves à l'épreuve unique de mathématique de 6^e année pour les années 2015-2016 et 2016-2017 est plus élevé que les résultats de la CSP. En 2017-2018, les résultats moyens ont baissé un peu en deçà des résultats de la CSP.
- L'écart entre les garçons et les filles pour le résultat moyen et le taux de réussite est toujours à l'avantage des garçons.

| Résultats des élèves de 6 ^e année en échec et à risque en mathématique (0% à 69% raisonner) Épreuve MEES (pas ciblé dans le PEVR) | | | | | | | | | | | | |
|---|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | |
| | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite |
| Filles | 75,0% | 87,8% | 71,6% | 77,4% | 81,7% | 92,5% | 77,0% | 85,2% | 73,3% | 77,5% | 76,2% | 84,4% |
| Garçons | 77,8% | 90,3% | 73,5% | 82,4% | 83,9% | 96,3% | 78,8% | 88,6% | 78,3% | 86,5% | 77,9% | 88,6% |
| Moyenne générale | 76,1% | 88,8% | 72,6% | 80,0% | 82,6% | 94,0% | 77,9% | 86,9% | 75,7% | 81,8% | 77,1% | 86,5% |

Le résultat moyen des élèves à l'épreuve unique de mathématique de 6^e année pour les années 2015-2016 et 2016-2017 est plus élevé que les résultats de la CSP. En 2017-2018, les résultats moyens ont baissé un peu en deçà des résultats de la CSP. L'analyse des taux de réussite met également en évidence de meilleurs résultats en 15-16 et 16-17 pour nos élèves en comparaison à ceux de la CSP. En 2017-2018, le taux de réussite est légèrement plus faible que ceux de la CSP.

L'écart entre les garçons et les filles pour le résultat moyen et le taux de réussite est toujours à l'avantage des garçons.

- Le résultat moyen et le taux de réussite des élèves à l'épreuve unique de mathématique de 6^e année pour les années 2015-2016 et 2016-2017 sont plus élevés que les résultats de la CSP.
- En 2017-2018, les résultats moyens et les taux de réussite ont baissé un peu en deçà des résultats de la CSP.
- L'écart entre les garçons et les filles pour le résultat moyen et le taux de réussite est toujours à l'avantage des garçons.

La réussite des élèves ayant un plan d'intervention est à considérer sur une base individuelle. Il n'y a pas de différence significative entre la situation des élèves de l'école et celle observée pour l'ensemble des élèves de la CSP ayant un plan d'intervention. Ils sont surreprésentés dans les élèves dont la réussite est à risque ou en échec.

6^e année : compétences Résoudre

| Résultats des élèves de 6 ^e année en échec et à risque en mathématique (0% à 69% résoudre) Épreuve MEES (pas ciblé dans le PEVR) | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|--|
| | 2015-2016 école | | 2015-2016 CSP | | 2016-2017 école | | 2016-2017 CSP | | 2017-2018 école | | 2017-2018 CSP | | |
| | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | Résultat moyen | Taux réussite | |
| Filles | 82,9% | 89,8% | 74,6% | 79,4% | 88,1% | 97,4% | 83,6% | 91,5% | 78,7% | 87,5% | 82,8% | 92,4% | |
| Garçons | 86,1% | 96,8% | 75,6% | 82,2% | 88,6% | 100% | 82,4% | 90,7% | 81,8% | 94,6% | 81,0% | 91,2% | |
| Moyenne générale | 84,2% | 92,5% | 75,1% | 80,9% | 88,3% | 98,5% | 83,0% | 91,1% | 80,2% | 90,9% | 81,9% | 91,8% | |

Le résultat moyen et le taux de réussite des élèves à l'épreuve unique de mathématique de 6^e année pour les années 2015-2016 et 2016-2017 est plus élevé que les résultats de la CSP.

En 2017-2018, les résultats moyens et les taux de réussite ont baissé un peu en deçà des résultats de la CSP. La baisse la plus grande se situe au niveau des filles en 17-18 qui sont arrivées avec près de 4,1% de moins pour les résultats moyens.

L'écart entre les garçons et les filles pour le résultat moyen et le taux de réussite est toujours à l'avantage des garçons.

Élèves avec un plan d'intervention

Les données observées pour les années 2015-2016 à 2017-2018, en ce qui a trait à la proportion des élèves ayant un plan d'intervention dont la réussite est à risque ou en échec, sont très variables et fluctuent grandement d'une année à l'autre. Cela s'explique en raison du fait que l'échantillon est plus petit. Les données pour l'ensemble de la CSP démontrent clairement la grande différence avec les élèves qui n'ont pas de plan d'intervention. Le tableau suivant présente la proportion minimale et maximale des garçons et des filles dont la réussite est à risque ou en échec pour les compétences Lire et Raisonner (2015-2016 à 2017-2018) pour l'ensemble des élèves de la CSP.

Proportion minimale et maximale des garçons et des filles dont la réussite est à risque ou en échec pour les années 2015-2016 à 2017-2018 ayant un plan d'intervention.

| | | 1re année | 2e année | 3e année |
|--------------|---------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Écrire | Garçons | 49,8 % à 53,4 % | 32,1 % à 45,8 % | 55,6 % à 57 % |
| | Filles | 54,3 % à 63,9 % | 37,5 % à 50 % | 50,3 % à 56,2 % |
| Lire | Garçons | 39,4 % à 42,9 % | 15 % à 45,8 % | 49,1 % à 50,6 % |
| | Filles | 50,5 % à 59 % | 21,4 % à 41,7 % | 40,1 % à 53,1 % |
| Raisonnement | Garçons | - | 25,2 % à 31,9 % | 27,5 % à 35,1 % |
| | Filles | - | 48,1 % à 52 % | 45,5 % à 53,1 % |
| Résoudre | Garçons | - | 39,7 % à 44 % | 44 % à 47,9 % |
| | Filles | - | 53,4 % à 69,7 % | 59,7 % à 67,1 % |

5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (LIP, article 36)

Notre mission : Cultiver la richesse de chaque élève afin qu'il développe son plein potentiel.

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.

Notre vision: Nous sommes une école inspirante, unique où le respect, l'engagement et la collaboration sont mis de l'avant.

Notre énoncé de valeurs constitue le levier pour planifier les améliorations souhaitées.

Nos valeurs : Respect, engagement et collaboration.

Nos engagements :

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

RESPECT :

*Nous faisons preuve d'ouverture face aux idées des autres.
Nous écoutons l'opinion, le point de vue de mes collègues avec ouverture et sans jugement (respect des décisions).*

ENGAGEMENT :

*Nous nous mobilisons pour un but commun.
Les différents intervenants collaborent ensemble pour le bonheur et le succès de tous.*

COLLABORATION :

*Nous échangeons entre nous.
Nous nous engageons à aller au bout de nos interventions pour le bien-être des enfants et nous transmettons l'information à nos collègues.*

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs, cibles et moyens

| Enjeux en cohérence avec <i>Tous Patriotes pour la réussite!</i> | Orientations | Situation actuelle | Objectifs | Indicateurs | Cibles | Moyens |
|--|---|---|---|---|--------------------------------------|---|
| <p>La réussite de tous les élèves en lecture</p> <p>2.1.2 Réduire la proportion des garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque en français et en mathématiques en 2^e et 3^e année</p> | <p>Orientation I – Soutenir chaque élève dans l’atteinte de son plein potentiel</p> | <p>En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec se retrouve en progression depuis les 3 dernières années (5,4% en 15-16, 8,1% en 16-17 et 11,1% en 17-18).</p> | <p>D’ici juin 2022, réduire à 9% maximum la proportion de garçons qui se situe dans l’intervalle (0% à 69%).</p> | <p>Nombre de garçons de 2^e année qui se situent dans la zone 0 à 69% à la fin de chaque étape dans les tableaux de bord.</p> | <p>Nous visons un maximum de 9%.</p> | <p>Conscience phonologique au préscolaire</p> <p>Trousse de fluidité</p> <p>Entretiens de lecture en 1^{ère} et 2^e année</p> |
| <p>La réussite de tous les élèves en lecture</p> <p>2.1.1 Réduire la proportion des garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque en français et en mathématiques en 1^{re} année</p> | <p>Orientation II – Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques</p> | <p>Présentement nous avons 8 Communautés d’apprentissage professionnelles (CAP) qui ont été mises en place. Tous les enseignants de la maternelle à la 6^e année incluant les deux enseignantes d’éducation physique participent à une CAP. Le calendrier 2018-2019 comprenait 8 rencontres annuelles, dont 1 rencontre, degré par mois et 1 rencontre cycle le mois suivant en alternance.</p> | <p>D’ici juin 2022, maintenir les 8 communautés d’apprentissage professionnelles. Par contre, le calendrier de mise en œuvre sera modifié de façon à avoir 8 rencontres mensuelles cycle.</p> | <p>Calendrier des CAP.</p> | <p>Maintenir les 8 CAP cycle.</p> | <p>Profiter des rencontres CAP pour faire un partage des données probantes en littératie.</p> <p>Inviter les orthopédagogues aux rencontres CAP au besoin.</p> <p>Mise en place de l’enseignante ressource en littératie une journée par semaine (projet pilote).</p> |

| Enjeux en cohérence avec <i>Tous Patriotes pour la réussite!</i> | Orientations | Situation actuelle | Objectifs | Indicateurs | Cibles | Moyens |
|---|--|---|--|---|-----------------------|---|
| Amélioration de l'application des moyens pour contrer la violence et l'intimidation | Orientation III – Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire | <p>Il y a un manque de prévention dans l'école. Les élèves ne sentent pas que nous réglons les conflits adéquatement.</p> <p>Code de vie simple. Difficultés lors des surveillances aux récréations.</p> <p>La perception des élèves sur l'efficacité des mesures mises en place pour contrer la violence est faible (7,41) et l'<u>intimidation</u> (7,51)</p> | D'ici juin 2022, obtenir minimalement un résultat de 8/10 dans le sondage de satisfaction. | <p>Le pourcentage d'élèves qui considèrent l'efficacité des mesures mises en place pour contrer la violence et l'intimidation.</p> <p>Sondage de satisfaction à faire 1 fois par année.</p> | Ma cible est de 8/10. | <p>Faire passer le sondage aux élèves de 3e à 6e année au mois de juin de chaque année.</p> <p>Meilleure identification, des surveillants par un signe distinctif.</p> <p>Utiliser la même démarche de résolution de conflits par les intervenants (à bâtir et modéliser en AG et aux réunions du SDG par le comité code de vie).</p> <p>Utiliser les trousseaux d'animation bâties par les TES et animées en classe.</p> |

| | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|---|
| <p>Amélioration du bien-être physique et psychologique au service de garde et dans l'école</p> | <p>Orientation nationale Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour</p> | <p>Beaucoup d'activités libres et spontanées se vivent par les élèves sur l'heure du dîner. Les mêmes activités reviennent d'un degré à l'autre. La cour d'école n'est pas assez exploitée. Il n'y a pas de locaux disponibles.</p> | <p>D'ici juin 2022, offrir un minimum de 60 minutes d'activités physiques par jour à tous les élèves.</p> | <p>Faire un tableau hebdomadaire des activités offertes au SDG et aux récréations un tableau mensuel qui servira de collecte de données.</p> | <p>60 minutes d'activités par jour.</p> | <p>Brigade formée d'élèves de 5 et 6 années qui planifieront des activités physiques organisées avec l'aide du personnel désigné (4 membres du personnel). Promouvoir le matériel disponible à la COOP. À chaque jour, le service de garde proposera 40 minutes d'activités physiques organisées.</p> |
|--|--|---|---|--|---|---|

7. Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement et approuvé par la commission scolaire prend effet le 1^{er} juillet 2019.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9. Reddition de compte du projet éducatif

Le projet éducatif prend effet le 1^{er} juillet 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents aux élèves et aux employés.

Annexe I : Principaux encadrements légaux

Articles de la *Loi sur l'instruction publique*

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
 - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.
- Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.
- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.
- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.
- Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.
- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.
- Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.
- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.
- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.

- 96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.
- Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.
- Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.
- 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.